

*Questions orales***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT**

LES MAISONS INOCCUPÉES À KITCHENER

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'Habitation. Comme ce dernier le sait, la Société canadienne d'hypothèques et de logement est propriétaire de 80 maisons en rangée à Kitchener, en Ontario. Or, ces maisons sont inoccupées depuis environ huit ans, ayant été construites sur les lieux d'une décharge dont s'échapperait du méthane.

Je suis allé à Kitchener, il y a quelques semaines pour inspecter ces maisons et le terrain en question. Le député de Kitchener a déclaré que jamais il n'oserait, en toute conscience, recommander à son enfant d'emménager dans l'une de ces maisons et que, à son avis, le complexe devrait être rasé.

Le ministre conviendra-t-il que, dans l'intérêt de la sécurité publique, il y aurait lieu de raser ces maisons et de nettoyer la région?

L'hon. John McDerimid (ministre d'État (Commerce extérieur) et ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, je tiens à préciser que la SCHL n'a pas construit ces logements. Ils ont été zonés par la municipalité qui en a autorisé la mise en chantier vers 1974-1975, si je ne m'abuse. En 1976, on a découvert que du méthane filtrait d'une propriété voisine. Je ne pense pas que ces maisons soient construites sur la décharge même, mais sur un terrain adjacent.

La SCHL s'est toujours dite d'avis que, tant que les autorités pertinentes n'auront pas décidé de ce qui constitue un niveau sûr pour ces émanations de méthane, elle n'autoriserait pas l'occupation de ces propriétés. Elle s'emploie, de concert avec les autorités provinciales, municipales et régionales, à déterminer ce qui constituerait ce niveau sûr. Elle cherche également des moyens de retirer ce gaz de la région. Je promets toutefois au député que personne n'emménagera dans les logements de la SCHL, tant que le niveau de sécurité n'aura pas été déterminé. Je ne pense pas pour l'instant que raser ces maisons soit la solution idéale.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE VISITER LES LIEUX

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Si je suis allé voir cet endroit, c'est que je voulais me rendre compte par moi-même de la situation et m'entretenir aussi avec les gens qui habitent dans les environs. Je tiens à faire savoir au ministre que les maisons sont construites sur un dépotoir et que c'est de là que vient le méthane.

Je me permets de conseiller au ministre d'aller y faire un tour et d'examiner lui-même les lieux. S'il le désire, je me ferai un réel plaisir de l'y accompagner.

M. John McDerimid (ministre d'État (Commerce extérieur) et ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, j'ai toujours apprécié la compagnie de mon collègue dans nos aller-retour entre Ottawa et nos circonscriptions, à Toronto.

Cette affaire a été portée à mon attention par le député de Kitchener et le député de Waterloo (M. McLean).

J'espère pouvoir me rendre là-bas avant longtemps et examiner cet emplacement. Je serai alors des plus heureux que le député m'y accompagne.

• (1150)

LES AFFAIRES INDIENNES

LA BANDE INDIENNE DU LAC BARRIÈRE—LA MANIFESTATION ORGANISÉE SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Mercredi, on arrêtait 16 membres de la bande indienne algonquine du lac Barrière et on démontait et saisissait les tentes qu'ils avaient dressées sur la Colline parlementaire. En déplaçant de la sorte les Algonquins du lac Barrière, on leur infligeait symboliquement le traitement qu'ils subissent sur leur propre territoire menacé par la coupe à blanc.

Pourquoi le premier ministre, ou du moins le ministre des Affaires indiennes, n'a-t-il pas voulu rencontrer ces gens pour planifier ensemble une réunion avec le gouvernement du Québec en vue d'assurer la protection de leur mode de vie traditionnel?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, si le député avait pris la peine de fouiller son dossier, il aurait constaté que j'ai rencontré à deux reprises en deux jours le chef indien et son représentant et ce, sans préavis. J'ai offert tout notre appui à la bande indienne dans ses démarches auprès du gouvernement québécois, celui qui exerce sa compétence sur les territoires dont il est question, comme le député devrait le savoir.

Je me suis moi-même entretenu avec mon homologue québécois, le ministre Savoie, au sujet de la tenue d'une rencontre avec les Indiens, et le député qui représente la région en cause m'a dit ce matin qu'ils étaient justement en route pour Québec pour rencontrer le ministre provincial.

Nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons offert notre appui et nous ferons tout en notre pouvoir pour aider la bande indienne du lac Barrière à régler la question.

ON DEMANDE LA RESTITUTION DES TENTES SAISIES PAR LA POLICE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, les déclarations du ministre d'État ne suffisent certainement pas à donner satisfaction aux Indiens du lac Barrière qui se sont sentis aculés au recours ultime de devoir dresser leur camp sur la colline du Parlement mercredi. Ces gens sont désespérés.

Je demande au ministre de faire en sorte tout au moins que les tentes soient restituées pour que ces Algonquins puissent faire la chasse d'automne. Le gouvernement va-t-il appuyer leur demande d'un moratoire de huit mois sur la coupe à blanc dans la région, en attendant la mise au point d'un nouveau plan de protection de l'environnement? Le gouvernement va-t-il exprimer sa volonté de collaborer avec la bande et le gouvernement du Québec à un processus à la fois politique et technique visant à sauvegarder le mode de vie traditionnel de ces gens? Bref, le gouvernement va-t-il se porter à leur défense?